



*ÉCOLE
AUX QUATRE VENTS
DE RIVIÈRE-AU-RENARD*



RAPPORT ANNUEL
2019-2020
École Aux Quatre-Vents

C'est sous le thème « Un petit pas chaque jour, un grand pas pour ton avenir » que l'année scolaire a débuté sous la direction de madame Nancy Bouchard en remplacement de monsieur Stéphane Côté.

Description de l'école

L'école Aux Quatre-Vents comptait, pour l'année 2019-2020, un total de 184 élèves répartis dans onze classes.

Voici l'organisation des groupes :

- Deux classes de préscolaire 4 ans
- Deux classes de préscolaire 5 ans
- Une classe de 1^{re}
- Une classe de 2^e année
- Une classe de 3^e
- Une classe de 3^e et 4^e année
- Une classe de 4^e année
- Une classe de 5^e année
- Une classe de 6^e année

Nous avons également 10 élèves inscrits à Passe-Partout.

Composition de l'équipe-école

- › Une direction d'école à 80 % d'une tâche ;
- › Une secrétaire à 35 heures/semaine ;
- › Une animatrice de Passe-Partout ;
- › Quatre enseignantes au préscolaire ;
- › Sept enseignants titulaires au primaire;
- › Une orthopédagogue à 100 % ;
- › Une enseignante-ressource à 62 % ;
- › Quatre éducatrices spécialisées ;
- › Une préposée aux élèves handicapés ;
- › Une responsable et sept éducatrices en service de garde ;
- › Quatre enseignants spécialistes pour l'éducation physique, l'anglais et la musique ;
- › Une psychologue à 30 %, une animatrice AVSEC, une conseillère en orientation et un psychoéducateur ;
- › Un brigadier ;
- › Un concierge à contrat.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement était composé de neuf membres :

- Geneviève Curadeau, présidente
- Sara Chrétien, parent
- Julie Joncas, parent
- Annick Paradis, parent
- Sarah-Anne Johnson, enseignante
- Caroline Poudrier, enseignante
- Vanessa Cotton, représentante du personnel de soutien
- Angélique Minville, représentante du service de garde
- Nancy Bouchard, directrice de l'école

L'assemblée générale a eu lieu le 11 septembre 2019 et le conseil d'établissement a tenu sept rencontres durant l'année.

Au cours de ces rencontres, le conseil d'établissement a principalement accompli les tâches suivantes :

Il a adopté :

- › Le rapport annuel 2019-2020 ;
- › Le budget annuel 2020-2021 ;
- › Le nouveau projet éducatif 2019-2022.

Il a approuvé :

- › Les frais chargés aux parents ;
- › Le nouveau code de vie de l'école 2019-2022 ;
- › La grille-matières ;
- › Le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation à l'école ;
- › La programmation des activités éducatives ;
- › La liste du matériel scolaire ;

De plus, le conseil a été consulté et informé sur les points suivants :

- › L'organisation scolaire ;
- › Les normes et modalités d'évaluation ;
- › Les travaux de la cour d'école ;
- › La mise en place des mesures d'hygiène et de distanciation en lien avec la Covid-19.

SERVICE DE GARDE

Depuis 23 ans, le service de garde continue à prendre une place importante dans notre école. Il a accueilli, cette année, 163 élèves, ce qui représente une augmentation comparativement à l'année dernière.

Plusieurs activités ont pu être réalisées au cours de l'année malgré la fermeture des écoles au mois de mars :

- › Sortie au cinéma ;
- › Sortie à la piscine ;
- › Visite au Parc national Forillon ;
- › Activité au Mont-Béchervaise ;
- › Atelier sur un thème musical avec monsieur Serge Verret ;
- › Activités sportives : patinage, raquette et glissade ;
- › Sortie à la plage de Rivière-au-Renard.

Certaines activités prévues ont dû être annulées en raison de la situation actuelle, comme la visite au Musée de la Gaspésie, la Journée culinaire ainsi que la journée « portes ouvertes » qui a lieu chaque année pour souligner la semaine des services de garde.

Toujours en raison de la pandémie, les locaux et les groupes ont dû être réaménagés lors de la réouverture des écoles afin de répondre aux exigences de la Santé publique.

Le service de garde a aussi offert un service d'aide aux devoirs aux enfants qui fréquentaient la garderie. Sous la supervision d'une éducatrice, ce service a permis de conscientiser les élèves à l'importance de bien faire leurs travaux et de leur donner des stratégies qui favorisent leur réussite.

SERVICES PROFESSIONNELS

Pendant l'année scolaire, nous avons offert des services en psychologie à nos élèves. Un psychoéducateur était également disponible pour les rencontrer et soutenir le personnel de l'école. Nous avons aussi reçu les services d'une conseillère en orientation. Cette dernière a principalement accompagné les enseignants du 3^e cycle en lien avec les COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) et elle a rencontré les élèves de 6^e année en Zoom pour les préparer au passage primaire-secondaire. Quelques ateliers d'animation de vie spirituelle et communautaire ont également été offerts par l'AVSEC (animatrice de la vie spirituelle et communautaire).

Au total, trois élèves ont été évalués en orthophonie et deux en psychologie. Notre collaboration avec le Centre de réadaptation de la Gaspésie s'est maintenue afin d'assurer le suivi de certains élèves.

AIDE PARTICULIÈRE

Durant l'année 2019-2020, l'école a bénéficié de mesures ministérielles qui nous ont permis de bonifier les services offerts. Un programme d'aide à la lecture a été mis sur pied par l'orthopédagogue, madame Caroline Poudrier, afin de permettre à certains élèves de consolider leurs habiletés de lecteurs à l'aide de différentes activités, et ce, deux midis par semaine. Malheureusement, comme elle a dû s'absenter, ce programme n'a pu se poursuivre après la période des Fêtes.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

Pendant toute l'année 2019-2020, les élèves de l'école Aux Quatre-Vents ont pu participer à plusieurs activités malgré l'année scolaire écourtée par la pandémie. En voici quelques exemples :

- › Activité sur le compostage présentée par Laurie Aspirault ;
- › Sortie dans le Parc national Forillon ;
- › Randonnée pédestre dans le Parc de la Gaspésie (3^e cycle) ;
- › Visite au musée de la Gaspésie ;
- › Patinage à l'aréna ;
- › Visite à la ferme (préscolaire) ;
- › Activité culinaire avec Mme Marie-Josée de la Maison aux Lilas (préscolaire) ;
- › Pièces de théâtre ;
- › Spectacle pour enfants dans le cadre des matinées scolaires Hydro-Québec ;
- › Visite à la bibliothèque municipale (préscolaire) ;
- › Présentation d'un spectacle de Noël par tous les élèves ;
- › Journée de plein air au Mont-Béchervaise ;
- › Ateliers de boxe pour les élèves du préscolaire et du premier cycle ;
- › Visite d'un policier pour les élèves du 3^e cycle ;
- › Participation des élèves du 3^e cycle aux deux tournois de L'APPICC (badminton et volleyball) ;
- › Sortie à la plage.

Cette année encore, les élèves ont pu bénéficier de différentes activités parascolaires organisées par différents partenaires. Tout d'abord, certains élèves du 2^e et du 3^e cycle ont participé au hockey scolaire grâce à l'équipe de Hockey-Gaspésie. Certaines filles ont également participé au programme scolaire de patinage artistique en collaboration avec les Sylphides de Rivière-au-Renard. De plus, comme nouveauté cette année, une élève de 4^e année a participé au programme scolaire d'équitation en collaboration avec le Domaine du Centaure de Cap-aux-Os. Finalement, des élèves du 3^e cycle devaient participer au programme de football scolaire en jouant avec les Griffons du Grand Gaspé. Toutefois, compte tenu de la situation actuelle de la Covid-19, ce programme n'a pu avoir lieu cette année.

Pour permettre aux enfants de vivre plusieurs activités culturelles et sportives durant l'année, le comité de financement a organisé un souper spaghetti, et ce, afin de ramasser des fonds. Aucune contribution financière n'a été demandée aux parents.

PLAN DE RÉUSSITE ET PROJET ÉDUCATIF

Au cours de l'année, nous avons révisé notre plan de réussite afin de l'adapter à notre projet éducatif 2019-2022 et répondre aux besoins actuels des élèves. Voici les 7 orientations qui ont guidé nos actions durant l'année :

Orientation 1 : Améliorer la maîtrise de la compétence « Lire »

Orientation 2 : Améliorer la maîtrise de la compétence « Écrire »

- Orientation 3 : Améliorer la maîtrise de la compétence « Résoudre »
- Orientation 4 : Développer les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) jusqu'au 2^e cycle
- Orientation 5 : Continuer de mettre en place la différenciation pédagogique nécessaire à la réussite des élèves en difficulté d'apprentissage en ayant une préoccupation pour nos garçons
- Orientation 6 : Offrir un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire, favorisant la motivation des élèves à venir à l'école
- Orientation 7 : Soutenir une meilleure communication avec les familles et les partenaires

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Nous tentons d'innover et d'utiliser des pratiques probantes pour assurer la réussite de nos élèves. La pédagogie différenciée fait toujours partie de nos priorités. Le personnel de l'école joint à l'enseignement magistral l'utilisation de matériel informatique, le travail d'équipe, la coopération, l'utilisation de matériel de manipulation, etc.

De plus, les classes offrent aux élèves la possibilité de travailler dans différentes positions : assis, au sol, debout, etc. Cette pratique, qui relève des classes semi-flexibles, est bénéfique pour plusieurs élèves qui ont davantage besoin de bouger. Cela demande une certaine adaptation pour les enseignants, mais rend les apprentissages beaucoup plus dynamiques. Nous comptons poursuivre en ce sens dans les années futures, mais seulement si la situation en lien avec la pandémie le permet.

Pour les élèves du préscolaire, les troupes « Raconte-moi l'alphabet » et « le Sentier de l'alphabet » ont été utilisées pour développer la conscience phonologique. Au premier cycle, l'utilisation du matériel « Raconte-moi les sons » a également permis aux élèves de développer la conscience phonologique favorisant ainsi l'apprentissage de la lecture.

RÈGLES DE VIE ET PARTENARIAT

Pour le respect des règles, l'effort de chacun des intervenants de l'école, incluant le service de garde, contribue grandement à atteindre cet objectif. Nous demandons la collaboration des parents afin de nous aider à promouvoir les valeurs qui sont priorisées dans notre code de vie, soit le respect et la responsabilité.

Le comité a terminé la rédaction du nouveau code de vie et ce dernier a été présenté à l'équipe-école et aux membres du conseil d'établissement. L'application du nouveau code de vie devait débuter en mars dernier, mais en raison de la fermeture des écoles, cette démarche est reportée à l'automne 2020.

Dans le but d'offrir un milieu de vie sain et sécuritaire, nous avons fait une mise à jour complète du plan d'action contre la violence et l'intimidation. Ce plan d'action se veut un outil précieux

pour tous les intervenants de l'école qui ont à intervenir dans une situation de violence et d'intimidation.

ASSURER LA RÉUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE

Pour la réussite du plus grand nombre, nous axons beaucoup sur le développement de la lecture. Nous visons à ce que l'élève sache lire après la première année du 1^{er} cycle. Avec l'aide des différentes mesures ministérielles, nous avons fourni de l'aide à des élèves dès le début de l'année en ajoutant une ressource à 50 % d'une tâche dans la classe de 1^{re} année.

Encore cette année, les enseignants du préscolaire et du 1^{er} cycle ont effectué des tests de dépistage à tous leurs élèves. À la suite de l'analyse des résultats, l'enseignant, par des pratiques factuelles, a ajusté son enseignement à la réalité et aux besoins de sa classe. En collaboration avec l'orthopédagogue, il a également intensifié l'enseignement pour les élèves à risque. Deux autres tests de dépistage étaient prévus en cours d'année pour réévaluer la situation et ajuster les pratiques au besoin. Toutefois, le dépistage de mai n'a pu être fait à cause de la Covid-19.

Chacune des classes s'est assurée de faire des activités spécifiques au développement de la littératie en utilisant de moyens inscrits dans notre projet éducatif tels la surlecture, la lecture partagée enrichie, la lecture interactive et l'enseignement explicite des stratégies de lecture.

En ce qui concerne l'écriture, différents moyens ont aussi été utilisés par divers enseignants afin d'améliorer les habiletés en écriture, soit l'orthographe approchée, la phrase du jour ainsi que l'enseignement explicite des stratégies de correction.

La différenciation pédagogique et l'enseignement explicite demeurent des incontournables dans la planification des enseignants. Ainsi, lors de rencontres-cycles, tous les enseignants étaient invités à partager leurs pratiques d'enseignement, et ce, dans le but d'identifier les meilleures pratiques et d'améliorer les façons d'enseigner.

Par ailleurs, nous nous assurons d'accompagner les élèves à risque et EHDAA en donnant tous les services nécessaires mis à notre disposition (orthopédagogie et éducation spécialisée).

Des mesures de soutien et un suivi personnalisé sont nécessaires pour soutenir les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans leur parcours scolaire, et ce, afin de favoriser leur réussite. Une démarche d'élaboration des plans d'intervention est donc en place et implique l'élève, les parents et le personnel scolaire concerné.

PLAN DE FORMATION CONTINUE

Au cours de l'année, le personnel de l'école a bénéficié de certaines formations dont :

- Deux journées avec monsieur François Massé en lien avec les équipes collaboratives ;
- Présentation du référentiel en mathématique par monsieur Jim Cabot Thibault pour les enseignants des 2^e et 3^e cycles et les orthopédagogues ;
- Cours de premiers soins pour deux enseignants ;
- Présentation sur la prévention du suicide à tout le personnel ;

- Formation sur les robots pour les enseignants des 2^e et 3^e cycles, et les orthopédagogues ;
- Formation sur les tablettes (applications iPad) pour les enseignantes du préscolaire, les orthopédagogues et les TES ;
- Formation pour la ressource pédago-numérique de l'école ;
- Formation en ligne sur les stratégies d'apprentissage en musique au primaire ;
- Journées de perfectionnement pour les spécialistes en éducation physique, en anglais et en musique à Grande-Vallée.

Le service de garde a aussi reçu certaines formations : Cours de secourisme et formation « Inspire à bouger » par l'Association québécoise de la garde scolaire. Les éducatrices devaient aussi assister à une formation sur la gestion des crises, mais en raison de la pandémie, celle-ci a été annulée.

MENTIONS SPÉCIALES

Les élèves du préscolaire de la classe de madame Marie-Ève Boulay se sont vu offrir un prix en argent de 3 000 \$ pour leur projet « Bien manger, bien bouger, un pas vers la santé! » dans le cadre du concours Fondation Desjardins.

Plusieurs subventions nous ont été remises afin de poursuivre l'embellissement de notre cour d'école. Parmi ces subventions, notons celles de l'URLS et de la Ville de Gaspé. Un MERCI spécial aux membres du comité qui continuent de travailler sur ce projet.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET PRIORITÉS 2020-2021

Pour la prochaine année scolaire, voici les trois priorités sur lesquelles nous souhaitons nous pencher :

1. Clientèle EHDAA

Nous allons continuer à déployer nos efforts afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle EHDAA. Pour ce faire, nous continuerons à assurer un suivi au niveau des plans d'intervention. Les enseignants, quant à eux, devront différencier le plus possible leurs stratégies d'enseignement et tenir compte des moyens inscrits dans les plans d'intervention des enfants pour répondre à leurs besoins. De plus, l'équipe de conseillers pédagogiques sera disponible pour nous accompagner dans l'élaboration et le suivi des moyens pour venir en aide à certains élèves présentant des problématiques particulières (adaptations et modifications).

2. S'assurer de mettre à niveau les apprentissages des enfants en mathématique et en français en considérant les savoirs essentiels qui n'ont pas été vus en raison de l'année écourtée

Nous aurons une préoccupation particulière pour mettre à niveau les apprentissages des élèves qui ont manqué plusieurs jours d'école en 2019-2020 à cause de la situation particulière que nous vivons. Les enseignants auront à se concerter et à planifier leur enseignement en fonction des savoirs essentiels qui n'auront pas été suffisamment vus par les enfants. Nous aurons à travailler en collaboration afin de répondre à leurs besoins, et ainsi, nous assurer que tous les élèves progressent adéquatement.

3. Offrir un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant

Après avoir mis en place, cette année, un nouveau plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation, le comité s'assurera d'en faire le suivi.

Nous aurons aussi à mettre en application le nouveau code de vie. Cela devait se faire après la semaine de relâche, mais n'a pu être réalisé à cause de la fermeture des écoles. Tout le matériel visuel et les vidéos de présentation sont prêts pour la prochaine rentrée scolaire. Bien sûr, les enseignants auront à s'investir dans l'application de ce nouveau code de vie en enseignant explicitement les comportements attendus et en appliquant les règles qui y sont inscrites.

Les technologies de l'information et de la communication prennent de plus en plus de place dans la vie scolaire des élèves. Nous mettrons à la disposition des enseignants et des élèves des outils et du matériel technologiques qui leur permettront de réaliser des projets. Le maintien d'une ressource pédago-numérique et d'une équipe de mini-techs favoriseront l'utilisation de ces outils et permettront aux enseignants et aux élèves d'avoir accès à du matériel plus fonctionnel.

Finalement, nous souhaitons toujours bonifier l'offre d'activités parascolaires pour tous nos élèves.

CONCLUSION

Cette année, notre priorité était de choisir, en équipe-école, des moyens efficaces afin d'atteindre les objectifs de notre plan d'action du projet éducatif. La plupart des moyens ont pu être mis en place et ont permis de faire progresser nos élèves. Cependant, en raison de la pandémie, certains moyens n'ont pu être mis en place ou poursuivis. Une évaluation des moyens a été réalisée par l'équipe-école et nous apporterons les changements nécessaires au début de la prochaine année scolaire.

Au nom du conseil d'établissement, nous tenons à remercier toute l'équipe de l'école aux Quatre-Vents ainsi que tous les membres de la communauté qui nous aident à réaliser nos projets.

Nancy Bouchard
Directrice d'école

Geneviève Curadeau
Présidente du Conseil d'établissement

Adopté le 25 juin 2020
Résolution no CE-1920-048
Annexe 1